

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

1^{ère} SESSION ORDINAIRE POUR 2016

REUNION DES 14 ET 15 AVRIL

N° 2016/O1/014

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Dominique BUCCHINI
au nom du Groupe « Elue(s) Communistes et Citoyens du Front de
Gauche »**

OBJET : Formation des jeunes agriculteurs corses.

Monsieur le Président du conseil exécutif,

Je suis persuadé que l'Assemblée de Corse pense que la formation des jeunes corses est une priorité de l'actuelle mandature, comme elle l'a été des précédentes. L'agriculture est, en Corse, l'un des leviers essentiels de développement économique, d'insertion professionnelle, et de mise en valeur du territoire.

L'EPLEFPA lycée agricole de Sartène, à travers ses quatre centres, lycée, CFA-CFPPA, Exploitation support, est un acteur incontournable en Corse pour former les agriculteurs de demain, et dans la transmission des savoirs ancestraux, et à la mise en œuvre des technologies agricoles nouvelles qui feront l'agriculture de demain, et déjà celle d'aujourd'hui (zéro phyto, développement raisonné et durable, circuits courts d'approvisionnement, etc).

Je tiens à vous exprimer mon réel souci des conditions matérielles dans lesquelles les élèves, les étudiants, les adultes et les apprentis de l'EPLEFPA – lycée agricole «U Rizzanese » travaillent et crois nécessaire

d'énoncer la priorité pour la rénovation des bâtiments d'enseignement et d'internat.

Suite à une visite in situ de l'ancien Président du Conseil exécutif, je crois que le chantier de rénovation de l'internat programmé depuis 2014 doit démarrer avant le 31 décembre de l'année en cours, l'étude technique étant déjà entièrement finalisée.

Il est indispensable qu'une étude technique approfondie permettant l'écriture du cahier des charges de rénovation de l'externat (salles de cours et de spécialités), ainsi que la création de l'atelier d'agroéquipement, inexistant dans l'établissement et ne permettant pas à ce dernier de remplir ses missions conformément aux référentiels des contenus d'enseignement, doit parallèlement être menée, en concertation avec les acteurs (direction et personnels du lycée) avant le 31 décembre de l'année en cours.

La procédure technique et administrative qui suivra devra déboucher à mon avis ? sur le lancement des appels d'offres pour la rénovation de l'externat au plus tard le 31 décembre 2017. Les élèves du lycée et les personnels attendent que les chantiers afférents démarrent fin 2017.

Monsieur le Président, je pense être honnête en vous disant, que la communauté éducative attend avec beaucoup de sérénité, vos réponses.